

▲ UNE VAE POURQUOI ?

Reconnaissance de votre expérience professionnelle

Avoir un diplôme sans passer par l'étape formation

Se donner une possibilité d'évolution

 Saisir, plus facilement, les opportunités d'évolution grâce à votre diplôme

Donner du poids à votre reconversion

Réussir une reconversion professionnelle avec votre diplôme

Renforcer votre qualification

 Un le diplôme pour accéder à des formations d'un niveau supérieur

Rechercher un travail

 Valoriser vos candidatures et vos compétences grâce à votre diplôme

▲ UNE VAE POUR QUI?

Toute personne pouvant justifier d'une année d'expérience, continue ou non, en lien avec le diplôme visé.

Peuvent s'engager dans la démarche :

- Les salariés du secteur privé et public
- Les professions libérales et commerçants
- Les individuels (particuliers)
- Les bénévoles

▲ LA DÉMARCHE VAE MODULAIRE

Les modules ont été conçus pour que vous puissiez vous engager dans la démarche à votre rythme et en fonction de vos besoins.

A / Avant Recevabilité

Module I / Ciblage du diplôme, admissibilité - 6h

- Ciblage du diplôme en adéquation avec l'expérience
- Élaboration de la recevabilité livret l

B / Après Recevabilité

Module 2 / Élaboration du livret 2 - 14h

- Accompagnement effectif à la rédaction du livret 2
- Dépôt du dossier dans les délais

Module 3 / Préparation au jury - 6h

- Entrainement à la soutenance orale ou à la mise en situation
- Technique de prise de parole et de conduite de soutenance

C / Post Jury

Module 4 / Suivi

Suivi (Inclus uniquement pour les personnes ayant suivi le module 2)

 Recherche de formation complémentaire dans le cadre d'une validation partielle

